

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE
DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
VERE - LEZERT

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Regroupement Pédagogique VERE-LEZERT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Annie CARAYON, Présidente du S.M.R.P.

Présents :

Mesdames Annie CARAYON, Emilie BÉZIO, Emeline VIGROUX, Eve PUJADE, Séverine LO
Messieurs, Jean-Marc BALARAN, Didier BONNEFOUS, Max ESCAFFRE, Frédéric ORGUEIL, Alain TROUCHE, Pascal HEBRARD, Rémy PEZET

Absents excusés :

Absents :

Date de la convocation : le 15 mars 2023

Secrétaire de séance : Emilie BÉZIO

| | | | |
|-----------------------------|------------------|---------------|--------------|
| Nombres de membres : | En exercice : 12 | Présents : 12 | Votants : 12 |
|-----------------------------|------------------|---------------|--------------|

D03-RESTES A REALISER 2022

Reste à réaliser au terme de l'exercice 2022 pour un montant de 1 621.40 € en dépenses d'investissement à reporter sur le Budget Primitif 2023 :

- Opération 100, Article 2188 : 390.40 €
- Opération 103, Article 2183 : 849.00 €
- Opération 106, Article 2188 : 382.00 €

Aucun reste à réaliser en recette d'investissement à reporter.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Comité Syndical

La Présidente, Annie PEZET – CARAYON

La secrétaire, Emilie BÉZIO



S.M.R.P
VERE - LEZERT
MAIRIE DE CASTANET
81150 CASTANET
Siret : 258 101 823 00015



Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission au représentant de l'Etat le 31/03/2023
et publication le 31/03/2023